



©CESER Occitanie

L'IA EN OCCITANIE

ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ET DE DÉPLOIEMENT

Éditorial du Président

Pour une IA inclusive : comprendre et former pour agir

L'Intelligence Artificielle, définie comme la capacité d'une machine à imiter certains fonctionnements humains comme comprendre, raisonner ou planifier, est déjà présente sur notre territoire et les enjeux qui l'accompagnent ne concernent pas seulement San Francisco ou Paris. Les IA suscitent un fort enthousiasme mais aussi de fortes inquiétudes notamment quant aux impacts majeurs que leur utilisation généralisée peut avoir sur l'emploi, la cognition, l'éthique ou le vivre ensemble.

L'Occitanie compte plus de 200 acteurs de l'IA : startups, laboratoires de recherche, entreprises et centres de formation. Pour accompagner ce développement, la Région a engagé un plan de 60 millions d'euros pour 2024-2028. Cependant, la question porte sur les modalités d'accompagnement dans cette révolution, comparable à la démocratisation d'internet.

Le CESER Occitanie propose un ensemble de leviers pour permettre à la fois d'adapter la société, via la formation de toutes et tous, en milieu urbain comme rural pour éviter le renforcement des fractures territoriales, et de stimuler la recherche et l'innovation en matière d'Intelligences Artificielles, pour faire de l'Occitanie une place forte des IA en France et en Europe. Un déploiement éthique, inclusif et durable, garantissant la protection des données, et la cohésion des territoires est impératif.

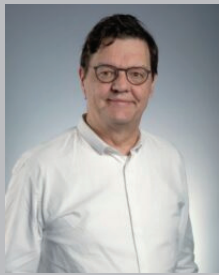
Dans cette optique de développement de l'IA en Occitanie, l'enjeu des données devient central. Il est nécessaire de simplifier l'accès local à des données de qualité, en développant les bibliothèques Open Source par exemple, et en modernisant les datacenters déjà présents sur le territoire. Les infrastructures doivent permettre l'émergence d'un écosystème adapté aux enjeux stratégiques occitans.

Cet Avis constitue une première prise de position du CESER Occitanie sur la thématique de l'Intelligence Artificielle. Cette question étant à la fois évolutive et transversale à toutes les strates de la société, elle pourra donner lieu, dans le futur, à de nouvelles réflexions.

L'IA transforme tout : métiers, compétences, recherches... Mais elle ne doit jamais remplacer l'Intelligence humaine. Nous devons être acteurs de ce changement, dans nos pratiques et sur notre territoire.



Jean-Louis CHAUZY
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



Sylvain LABBÉ
Président de la Commission
Enseignement Supérieur
Recherche - Valorisation
Transfert - Innovation - Numérique
et Intelligence Artificielle



Émilie JEAN
Rapporteur

Synthèse de l'Avis voté le 12 novembre 2025 et préparé par la Commission Enseignement Supérieur - Recherche - Valorisation - Transfert - Innovation - Numérique et Intelligence Artificielle

Pour œuvrer et encourager le développement en Occitanie d'Intelligences artificielles de confiance, transparentes, frugales, au service de l'intérêt général, du respect des droits humains, du progrès social et environnemental

Le développement de l'IA et plus spécifiquement des Intelligences artificielles génératives est en effet une révolution qui traverse toutes les strates de nos sociétés, et notamment le monde du travail.

Au-delà des problématiques d'emploi et de formation, se pose la question du rôle que l'Occitanie, terre de recherche et d'innovation, peut jouer en matière d'IA. Le territoire régional regorge d'acteurs très performants en matière d'intelligences artificielles : communauté de chercheurs, laboratoires, infrastructures de stockage et de calcul, structures de transfert de technologie, réseau de startups, grandes entreprises dans des secteurs clés. Ces atouts considérables donnent à la Région les moyens de devenir un acteur majeur dans ces secteurs d'avenir, notamment l'IA embarquée et l'IA en santé. La Région devra pour cela œuvrer afin de structurer cet écosystème et prioriser les créneaux où elle sera la plus compétitive et en capacité de rivaliser en matière d'investissements.

Si la Région doit œuvrer pour l'innovation, elle ne doit pas ignorer les impacts de l'IA sur la population régionale. Il est essentiel de sensibiliser à ses risques, dans la formation des plus jeunes notamment, mais aussi de veiller à garantir une équité d'accès aux citoyens ; pour que l'IA n'accentue pas des inégalités sociales, territoriales et de genre, déjà bien implantées dans nos sociétés.

L'Occitanie dispose de nombreux atouts pour devenir un « territoire d'intelligences artificielles responsables », il faut aujourd'hui poursuivre le travail déjà accompli afin de promouvoir, en France et en Europe, un modèle à la fois créateur de richesses pour le territoire régional, et véritablement au service de l'intérêt général.

Financer les infrastructures

Il ne peut y avoir de recherche et d'innovation sur l'IA sans infrastructures dédiées. La Région a d'ores et déjà apporté un soutien non négligeable pour développer les infrastructures numériques des opérateurs de recherche sur le territoire, comme le super calculateur / Datacenter régional Occitanie (DROCC). Il est capital que la Région continue à soutenir le développement de moyens de stockage et de calcul accessibles aux universités et centres de recherche régionaux. Au-delà des infrastructures physiques, ce soutien pourrait aussi prendre la forme d'une aide à la structuration d'entrepôts de données de recherche dans les secteurs clés pour la recherche et l'innovation en IA.

La Région souhaite aussi accompagner la mutation de la filière des datacenters déjà existants sur le territoire pour leur permettre d'incorporer une offre de service IA.

Le CESER encourage ces deux démarches. Il attire cependant l'attention sur la question de la consommation hydrique des datacenters, notamment de grande ampleur mais est pleinement conscient de l'impératif de souveraineté qui nécessite, à l'échelle nationale voire européenne, de disposer de solutions de stockage des données.

Ouvrer pour la formation

Il existe un réel risque d'automatisation de certains métiers du fait de l'IA. S'il est impossible de le quantifier, on peut néanmoins affirmer que l'action des IA génératives se porte plutôt sur des tâches que sur des métiers dans leur intégralité. La priorité repose donc sur la mise en place de mécanismes de requalification professionnelle pour permettre aux travailleurs et travailleuses de s'adapter aux évolutions de leur environnement de travail.

S'il est à prévoir que l'IA réduira les besoins sur certains emplois, il est aussi à envisager que cette nouvelle couche de complexité dans l'entreprise entraînera de nouveaux besoins, de conformité, de sécurité, de gestion des données... La formation est le levier le plus approprié pour accompagner cette transition. Elle passe par l'intégration de modules dédiés à l'IA en formation initiale, la mise en place de formations courtes pour permettre aux professionnels d'évoluer sur leurs postes, et des formations longues pour préparer à de nouveaux métiers.

La Région peut compter pour mettre en œuvre cette offre de formation, sur un riche écosystème d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de formation. Elle devra veiller à ce que cette offre soit équitable sur l'ensemble du territoire, et faciliter l'accès aux publics éloignés des métropoles régionales, notamment en s'appuyant sur les villes universitaires d'équilibre.

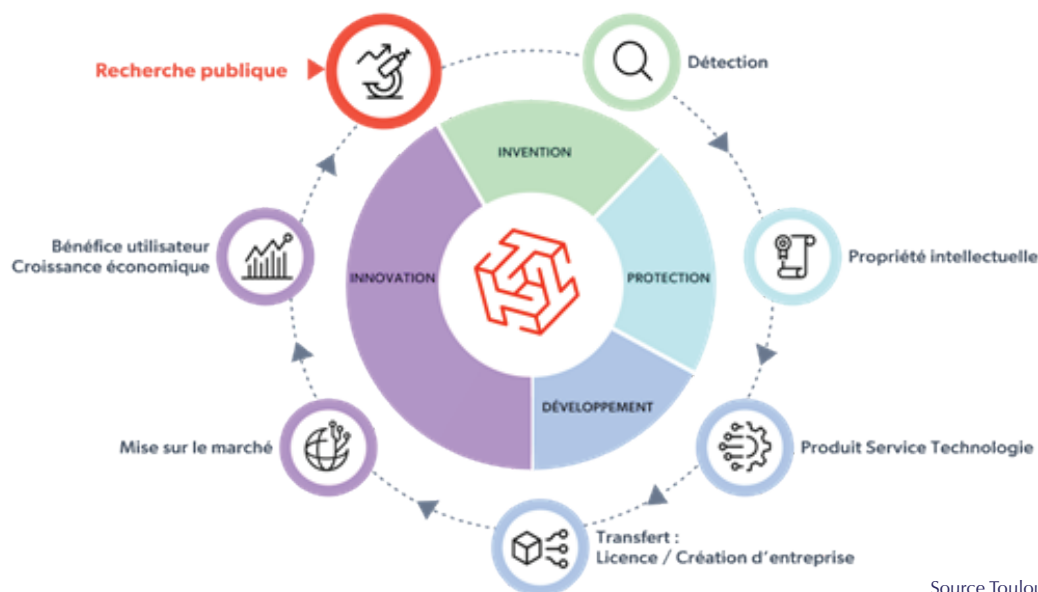


Œuvrer pour l'innovation

Il est aujourd’hui stratégique de capitaliser sur les acteurs de recherche et d’innovation pour poursuivre le développement régional tant en matière de recherche fondamentale que de transferts de technologie. De nombreux dispositifs de coordination et de financement ont été mis en place pour permettre aux laboratoires d’être performants. Cette coordination et ce financement doivent être renforcés et fléchés vers les IA de confiance, notamment embarquées et en santé.

La Région doit aussi œuvrer au transfert de technologie de la recherche jusqu'aux acteurs de l'innovation. Elle peut s'appuyer sur des dispositifs de transfert déjà existants tels que les Pôles universitaires d'innovation mais peut aussi participer à favoriser la diffusion de solutions open source et inviter les grandes entreprises du territoire à participer.

Enfin, elle doit soutenir le tissu de startups déjà implantées sur son territoire. Il semble essentiel de structurer la filière, financer des projets et accompagner les projets d'innovation et de digitalisation. La Région dispose de différents leviers (Plan IA, Contrat de filière Numérique, CPER...) pour financer l'innovation en IA, et de solides réseaux pour la structurer.



Source Toulouse Tech Transfer



LE CESER PROPOSE :

- La réalisation d'une étude sur les métiers les plus susceptibles d'être automatisés sur le territoire ;
- Le soutien à la création de dispositifs de formation, notamment en dehors des métropoles régionales et le développement de compétences relatives à l'IA dans la formation des enseignants et formateurs ;
- Faire des IA de confiance un programme de recherche soutenu par la Région Occitanie ;
- La centralisation au niveau régional, de solutions open source pouvant favoriser l'innovation en IA ;
- S'appuyer sur les Pôles universitaires d'innovation pour orienter la stratégie régionale de transfert de technologie en matière d'IA.

CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Siège
18 allées Frédéric Mistral
31077 Toulouse Cedex 4
Tél. 05 62 26 94 94
Fax 05 61 55 51 10
ceser@ceser-occitanie.fr

www.ceser-occitanie.fr

Site de Montpellier
201 av. de la Pompignane
34064 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 22 93 42
Fax 04 67 22 93 94
ceser@laregion.fr



L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargé de mission : Maxime GEAYMOND ■ maxime.geaymond@ceser-occitanie.fr ■ tél : +33 5 62 26 94 78

Secrétariat : Angélique CANO ■ angelique.cano@ceser-occitanie.fr ■ +33 5 62 26 94 99